LA LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE

# Auelques images de 2014...







### L'édito

Il y a 9 mois, l'équipe municipale a été en grande partie renouvelée. Les adjoints et les conseillers se sont très vite mis au travail avec beaucoup de volonté, de rigueur et ont fait preuve d'une grande maîtrise de leur nouvelle fonction.



# Voici les dossiers importants gérés à ce jour :

- L'organisation et la mise en place de la réforme des rythmes, les aménagements ludiques à l'école, et la réfection totale des sanitaires à la maternelle,
- L'extension du parking à la gare, l'abaissement des trottoirs place de l'église, les travaux de clôture de l'école et le renforcement de l'éclairage en divers points de la commune,
- La consultation auprès de nos aînés pour nous permettre d'agir au plus près de leurs besoins,
- L'étude de la mise en séparatif des réseaux rue des Forges,
- La réfection du lavoir avec une démarche participative,
- Les rencontres de quartier, moment privilégié d'échanges avec nos citoyens.

Je voudrais également associer les responsables d'associations et les représentants de l'école qui ont participé aux travaux de mise en place des TAP ainsi que les bénévoles qui ont joliment décoré notre village

pour les fêtes de fin d'année.

Je n'oublie pas l'ensemble du personnel communal auquel j'associe les salariés de la cantine, qui contribue tous les jours au bon fonctionnement de nos services et qui s'efforce sans relâche à vous garantir un service public au plus proche de vos préoccupations.

Pour 2015, le premier exercice a été de bâtir le budget (voté en décembre dernier) avec une projection sur les années à venir. Les baisses de dotations de l'état, la conjoncture économique toujours aussi difficile, nous imposent encore plus de rigueur dans nos dépenses de fonctionnement, dans nos choix d'investissement et nous allons dès à présent devoir imaginer de nouvelles coopérations, de nouvelles mutualisations au sein de notre territoire pour être en mesure de réaliser nos projets.

# Le budget 2015 prévoit dans ses grandes lignes :

- le début des travaux dans la rue des Forges. Ces travaux se feront en plusieurs tranches et sur plusieurs années,
- des aménagements et rénovations dans la salle polyvalente, la salle du Pont d'Orne (mise en conformité des accès PMR),
- l'étude de l'agrandissement de la cantine scolaire,
- le développement de notre zone artisanale.
- la mise en place de nouveaux moyens de communication.

Ce ne sont que les grandes lignes de ce que les élus devront gérer cette année, mais soyez persuadés que c'est avec beaucoup de volontarisme qu'ils mèneront à bien leur mission

Je vous souhaite une très bonne année 2015, santé, bonheur et surtout des vœux de liberté à vous et à tous vos proches. Soyons confiants dans nos valeurs, dans celles de notre République.

Rien ni personne ne pourra nous retirer notre liberté de penser, de parler, d'écrire, de dessiner... Alain Besnier

Maire





Les trois premières réunions de guartiers ont eu lieu :

- · Secteur du Tertre,
- Place de l'Église/rue Albert Lucas/ rue Paillard Ducléré
- Rue et Hameau des Vignes, hameau du Panorama

Les remarques des habitants concernent principalement les conditions de circulation et de stationnement, notamment dans le centre-bourg (rues Albert Lucas et Paillard Ducléré). Des études vont être menées pour examiner la possibilité de modifier le stationnement ou mettre en place des zones 30 Km/h et ainsi ralentir la vitesse.

Les riverains présents à ces réunions ont également attiré l'attention des élus présents sur les difficultés des traversées piétonnes ainsi que sur le cheminement sur les trottoirs trop étroits. Le PAVE (Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics), obligatoire pour toute les communes, prend déjà en compte la plupart de ces remarques, ce qui nous permettra

Les travaux qui pouvaient être faits en régie, soit par la commune, soit par le syndicat d'eau ont été réalisés:

de résoudre un certain nombre de

ces difficultés.

- · Suppression d'arbres et de bosquets gênant la visibilité
- · Nettoyage de fossés/d'égouts bouchés et des abords de la Douve

· Renforcement éclairage public secteur de la Gare

Les nuisances sonores ressenties lors de la location de la salle polyvalente ont été également évoquées. Une note spécifique a été rédigée à l'adresse des personnes louant ces locaux rappelant la législation sur le bruit. L'intervention de la Gendarmerie est possible pour tapage nocturne.

Un certain nombre de remarques a également été fait sur les incivilités relatives au :

• stationnement anarchique, rue Paillard Ducléré à hauteur de l'école. Certains n'hésitant pas à stationner devant les sorties de garages des riverains.

Il est rappelé qu'un parking a été aménagé derrière l'école offrant toutes les conditions de sécurité pour les enfants et les usagers.







# Vie communale

# Les travaux

· dépôt d'ordures au niveau des points d'apport volontaire parking du Rocher. Le règlement de ramassage des ordures ménagères prévoit des amendes en cas de dépôt sauvage.

D'autres réunions sont d'ores et déjà prévues (voir nos rendez-vous ci-dessous)

Votre participation est importante. Elle permet d'appréhender au mieux les demandes de chacun et d'échanger sur votre cadre de vie.



Rue de la Croix de Montigné + Les Louveries + Hameau du Clos

### 31 Janvier 11h00-12h00:

Route de la Piguerie + La Gadoiserie

+ Rue de la Violetterie

### 7 mars 9h30-10h30:

Les Champs-Tiger

### 7 mars 11h00-12h00:

La rue Manchette + Le Taillis.

### 28 mars 9h30-10h30:

Route des Graves + Route des Beaurepaires

#### 28 mars 11h00-12h00:

Maulny + Montigné + Route de Beaumont + Michonnerie, Le Pin, Guichardières

### 25 avril 9h30-10h30:

Route de Teillé + Hameau des Brosses + Vignou

#### 25 avril 11h00-12h00:

Le Voisinet, L'Essart, Hertaudière, Gué d'œufs, Route de Ballon, La Josetterie, Le Guédeux, Plein Feu, Le Moulin Neuf

### 6 juin 9h30-10h30:

La Perrière, Le Bois Oger, Le Pont de Pierre

### 6 juin 11h00-12h00:

Route de la Guierche et les Conillères route de l'Aulnay VC 6 Bis



En 2014, un certain nombre de travaux a été réalisé sur la commune.

Le plus important de ces chantiers a été **l'agrandissement du parking de la Gare** (coût 74 553 € hors subvention). Deux emplacements réservés aux taxis et aux personnes à mobilité réduite et un abri à vélo ont été aménagés (Ent. DURAND TP).

La sécurisation de la rue de la Violetterie, à hauteur du cimetière a permis de réduire la vitesse sur cet axe: création d'un passage surélevé et de trottoirs, institution d'une zone 30 km/h et d'une priorité à droite rue des Vignes. Le coût de ces aménagements est de 41 458 € TTC hors subvention (ent. Durand).

Le renforcement de l'éclairage rue du Tertre jusqu'à la Gare par l'ajout de points lumineux offre aux usagers, notamment les piétons, un cheminement sécurisé. Coût 9325 € hors subvention (ent.CITEOS).

# D'autres travaux, d'un coût moindre, ont également été réalisés :

- à hauteur de l'école : arrachage de la haie et pose d'une clôture par les employés communaux,
- Chemin des Perrières : busage pour canaliser les eaux venant du terrain SNCF
- · A l'église : abaissement des bordures sur le parking côté rue du Rocher pour faciliter l'accès aux places de stationnement.



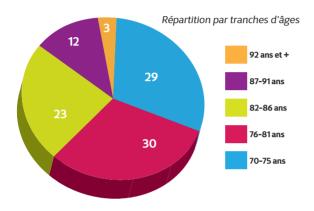
### Des études sont actuellement réalisées pour :

- La création d'une voie douce route de la Guierche.
- · La réfection de la voirie autour de l'église,
- · La réfection des trottoirs de la rue du Tertre,
- · Le busage de la rue de la Violetterie.



À ce jour, nous sommes allés dans 80 foyers de personnes âgées de 70 ans et plus.

54 foyers sur 80 habitent dans le bourg de Montbizot et sont majoritairement à proximité des commerces.



#### **LOGEMENT**

### Votre logement est-il adapté à vos besoins?

La quasi-totalité (88%) des foyers a un logement adapté à ses besoins

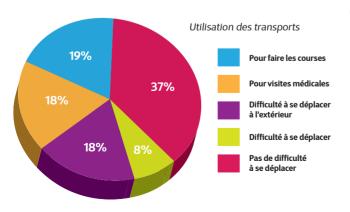
12% ne trouvent pas leur logement adapté : souvent pour les raisons suivantes : présence d'un escalier dans la maison ou pour accéder au sous-sol, d'une baignoire dans la salle de bain. Malgré cela, seulement 8% envisagent de quitter leur logement.

### **AUTONOMIE ET SERVICES**

60 foyers ne souhaitent pas d'aide ou ont déjà une aide au quotidien. Les 20 foyers restants aimeraient une aide pour le ménage, les courses et l'entretien des espaces verts.

### **MOBILITÉ ET TRANSPORT**

Les personnes utilisent à 50% leur voiture personnelle, et ensuite dans une moindre mesure, le taxi à 15%, aucun à 16% et l'aide des enfants pour 7%.

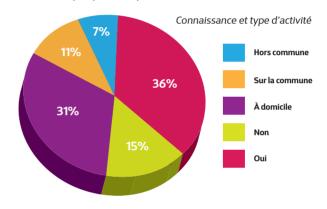


Une question se pose : pourquoi ne pas mettre en place un système de navette ou minibus pour les consultations médicales sur le Mans ainsi que pour aller faire ses courses à Sainte-Jamme ?

#### **VIE SOCIALE**

### Connaissez-vous les activités sur la commune?

72 % des personnes interrogées connaissent ou participent aux activités proposées par les différentes association.



Les personnes âgées s'occupent avec diverses activités à savoir : le jardinage, les cartes, la télévision, la marche, le tricot, la lecture, les jeux de société .

En cas de problème, avez-vous quelqu'un sur qui compter? Près de 80% ont un proche ou un voisin qui peut les aider en cas de problème.

Mme Jocelyne PICHON remercie l'ensemble des personnes qui ont bien voulu répondre à l'enquête, les élus et les différents bénévoles qui sont allés à la rencontre des habitants concernés.



# LA PHOTO MYSTÈRE

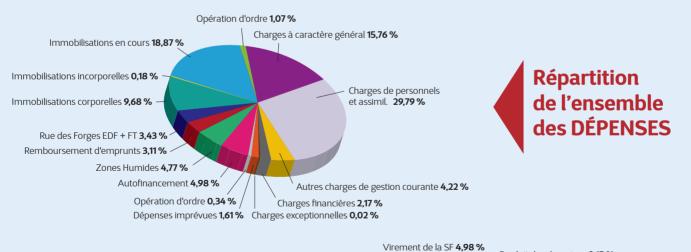
Où a été prise la photo ci-contre? Menez votre enquête et réponse dans le prochain numéro!

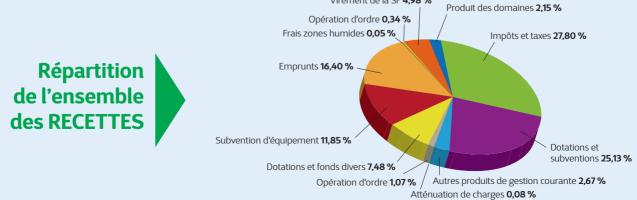
# **Budget**

### Présentation synthétique du budget prévisionnel 2015

Le conseil municipal a voté le budget primitif le 22 décembre dernier afin de lancer les travaux rapidement. Il sera complété par un budget complémentaire en février ou mars prochain qui reprendra les résultats de l'exercice 2014

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Charges à caractère général	Produit des domaines	Zonnes humides	Dotation et fonds divers
294150 €	40100€	89000€	139 651 €
Charges de personnel & assimilés	Impôts et taxes	Remboursement d'emprunts	Subvention d'équipement
556000€	518 875 €	58 011 €	221099€
Autres charges de gestion courante	Dotations, subventions	Rue des Forges EDF+FT	Emprunt
78 850 €	468950€	64000€	306042€
Charges financières	Autres produits de gestion courante	Immo corporelles	Frais liés à zones humides
40532€	49900€	180 617 €	990€
Charges exceptionnelles	Atténuation de charges	Immo incorporelles	Opération d'ordre
400€	1400€	3392€	6300€
Dépenses imprévues	Produit financier	lmmo en cours	Virement de la SF
30000€	45 €	352100 €	93038€
Opération d'ordre	Opération d'ordre	Opération d'ordre	-
6300€	20000€	20 000 €	_
Autofinancement	-	-	-
93038€	_	-	_
1099270€	1099270€	767120 €	767120€





### **Environnement**

# Nous avons tous un intérêt à trier nos déchets

Depuis la mise en place de la collecte sélective en 1998, les tonnes d'emballages recyclables n'ont fait qu'augmenter: (112 Kg/hab/an en 2005 contre 121 Kg/hab/an en 2013)! Nous ne pouvons que féliciter les habitants de ces efforts constants qui permettent de :

- Maîtriser le montant de la redevance : les emballages triés ont un coût de traitement moins élevé que les ordures ménagères. Par ailleurs, plus les performances de la collecte sélective sont élevées, plus la collectivité perçoit des aides d'Eco emballages. Enfin, une fois les emballages triés dans le centre de tri, ils sont revendus à des recycleurs.
- Réduire notre impact environnemental : le tri des emballages permet aux recycleurs d'utiliser nos déchets comme matière première pour fabriquer de nouveaux produits. Ainsi les bouteilles en verre permettent de fabriquer des nouvelles bouteilles à l'infini, les bouteilles plastiques sont transformées (en tuyau, en mobilier de jardin ou pièces pour l'industrie automobile, etc...). De ce fait le recyclage permet d'économiser les matières premières dont certaines comme le pétrole sont épuisables ou dont l'extraction sera de plus en plus onéreuse.
- Créer des emplois: le développement de filière de tri et de recyclage ont permis la création d'emplois. Par exemple, le centre de tri du Mans emploie 20 personnes. Le nombre d'employés évolue en fonction des tonnes entrantes alors que l'usine d'incinération du Mans emploie 8 personnes et ce quelles que soient les tonnes d'ordures ménagères incinérées.



# Le civisme au point de tri sélectif: l'affaire de tous

# Pour l'agrément de tous et pour la sécurité de nos enfants, veillez à ne pas déposer vos détritus au sol.

Depuis quelques temps nous constatons un accroissement des dépôts sauvages au pied des conteneurs. Pour la plupart il s'agit de déchets destinés aux ordures ménagères (le camion passe tous les vendredis matin) ou à la déchèterie (voir horaires d'ouverture sur votre carte d'accès).

Pour rappel, le dépôt de déchets en dehors des zones réservées telles que définies dans le règlement communautaire est considéré comme dépôt sauvage.

## Par conséquent, ce geste est passible d'une amende d'un montant de 38 € à 1500 €

Pensez au temps perdu inutilement par les employés communaux. Ce temps pourrait être utilisé pour l'embellissement de la commune.





Auparavant, notre atelier faisait partie de la MJC. Aujourd'hui, nous avons créé notre association pour continuer notre activité.

Encadrées par le même professeur, Michelle LAINÉ, nous nous réunissons le mercredi soir de 20h à 22h à l'ancienne école de filles.

Venez nous rejoindre si vous avez envie d'encadrer une belle photo, une broderie, un petit tableau... ou de fabriquer une jolie boîte.

Bonne humeur et ambiance sympathique garanties.

Présidente : Jocelyne PICHON

Tél. 06 70 57 72 19

Secrétaire : Brigitte GAIGNARD
Trésorière : Isabelle GROSBOIS

Trésorière : Isabelle GROSBOIS



### **TRANSPORTS**

### Association des Usagers du TER

Le TER (Train Express Régional) en partant d'Alençon, dessert les gares de La Hutte-Coulombiers, Vivoin-Beaumont, Teillé, Montbizot, La Guierche, Neuville, Le Mans et retour.

Le but de notre association est de promouvoir le transport collectif pour que les habitants laissent leur voiture au garage (lutte contre le réchauffement climatique), sachant que le TER pollue vingt fois moins que la voiture.

Notre association a remis auprès de la Région Pays de la Loire, en charge du TER, plusieurs projets pour l'amélioration de la desserte de cette ligne (plus d'arrêts et plus de trains). Certains ont déjà abouti.

Sachez que tout salarié peut bénéficier de 50% de réduction sur l'abonnement de travail (trajet domicile-travail en TER, Tram et Bus). D'autres réductions existent pour les scolaires et les autres particuliers.

Des fiches-horaires sont à votre disposition dans les mairies. ass.usagers.ter.lemans.alencon@gmail.com



# Association Patrimoine de Montbizot

### **AIDEZ-NOUS!**

Dans le Bulletin n°15, nous avons inséré un bulletin de souscription pour la réfection du lavoir de Montbizot.

A ce jour nous n'avons pas ou très peu de retour.

Je me permets de vous rappeler

### l'importance de ce projet.

Sans votre aide nous ne pourrons restaurer le lavoir qui menace d'être emporté à chaque crue.

Regardez autour de vous, les lavoirs restaurés donnent un



cachet supplémentaire, ils embellissent les communes. Ne laissons pas le notre disparaitre dans les eaux!

Il n'y a pas de «petits dons » : les petits ruisseaux font les grandes rivières! **C. PORCHER** 

# **Association Comice 2013**



La réussite du comice agricole organisé dans notre commune en 2013 a contribué à la réalisation d'un excédent de trésorerie de 4 300 €.

2000 € ont été attribués aux associations participantes pour financer leurs projets et 2300 € seront offerts à la municipalité sous la forme d'un objet d'art en bronze coulé par la fonderie d'art MARCHERET de Montfort-le-Gesnois. L'annonce et la remise des chèques ont eu lieu le samedi 15 novembre 2014 autour d'un pot de l'amitié, en présence des membres du bureau de l'association du comice.

### Vie associative



# Club Cyclo Montbizot

L'année 2014 s'est terminée par l'assemblée générale du club le 29 novembre 2014.

Ce fut l'occasion, comme toute A. G., de faire le point sur la saison écoulée et de parler des projets 2015, sans oublier le rapport financier (trésorerie saine, avec un avoir constant d'environ 1000 à 1500  $\mathfrak{E}$ ).

### Ce qu'il faut retenir de 2014 :

- 38 adhérents
- Les 20 ans du club le 18 mai
- La rencontre au weekend de l'Ascension avec le club de Saint Georges d'Orques (Hérault) à Aubusson d'Auvergne (Puy de Dôme)
- La Grande Sortie annuelle à Bonneville sur Iton (Eure) Les projets 2015 :
- · Échanges réguliers avec le club de Saint Georges d'Orques (Hérault) à partir de 2015 (selon la volonté des 2 clubs)
- Grand sortie annuelle à Neufchâtel en Saosnois (avec un détour dans les départements voisins pour boucler les 200 km)
- · Équipements vestimentaires complémentaires (nouveaux adhérents non pourvus et compléments chez d'autres)
- · À partir du mois de mars, un groupe de féminines roulera le dimanche matin sur des distances de 25 à 50 km (vélo à assistance électrique admis)

Rappel : tous les adhérents sont licenciés à la Fédération Française de Cyclotourisme (125 000 licenciés en France dont 2000 en Sarthe) **Le Président Jean Jupin** 



L'Entente Montbizot / Ste-Jamme Pêche et Loisirs (E.MSTJ) a été créée le 24 mai 2014. Elle a pour objet de promouvoir la pêche par diverses manifestations dont la fête de la pêche qui a lieu le premier dimanche de juin à la Douve de Montbizot pour

les enfants de 6 à 12 ans. Une bonne occasion pour eux de découvrir le plaisir de la Pêche à la ligne!

Notre projet est également de mettre en place pendant les vacances scolaires des séances de pêche pour les enfants, à raison d'un après-midi par semaine (montage d'une ligne, préparation de l'appât ou amorce, reconnaissance des poissons, etc...).

### Notre agenda 2015:

- · 14/03 : Repas dansant à Montbizot.
- · 7/06 : Fête de la pêche à La Douve de Montbizot.
- · 21/06 : Concours de pêche au poisson blanc à Ste-Jamme
- · 10/10 : Loto (lieu restant à définir)

Le président Daniel Blanchet 06 65 58 54 02



Notre structure d'insertion permet aux demandeurs d'emplois de longue durée titulaires des minimas sociaux (ASS. RSA. TH...) de bénéficier d'un accompagnement socioprofessionnel ainsi que d'heures de travail de mises à disposition.

SOS EMPLOI intervient auprès de particuliers, de collectivités, d'artisans, d'associations et entreprises.

Simplicité: Aucune formalité administrative, SOS EMPLOI est prestataire de services et se charge de toutes les démarches administratives (salaires, déclaration accident du travail....).

Liberté: Pas d'engagement de durée.

Les services à la personne ouvrent droit sous certaines conditions à une réduction fiscale (réduction ou crédit d'impôt) pour les particuliers.

**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS:** 

02 43 28 19 56

### Le mot de la minorité

Dans quelques semaines notre commune sera rattachée au nouveau canton de Bonnetable. Après 200 ans d'appartenance au canton de Ballon la réforme territoriale va profondément modifier les choses.

Il nous appartient toutes et tous de faire en sorte que Montbizot trouve sa place au sein de ce nouveau territoire. Ce bulletin est l'occasion de rappeler l'importance de respecter les limitations de vitesse dans notre commune. Il est impossible d'installer partout des ralentisseurs et chacun doit veiller au respect du code de la route. Nous sommes tous responsable de notre sécurité.

Enfin par cette période d'hiver la solidarité est indispensable pour aider les personnes en difficultés. Les personnes seules sont les plus fragiles ne les oublions pas.

Excellente année 2015 à vous et vos proches.

Marjorie L'ECU - Yannick REBRE

# Notez-le!

# Date des prochaines fêtes et animations

- ► Samedi 31/01: AG et repas de l'association du Patrimoine au P'tit Tradi
- ► Samedi 07/03: Spectacle Troupe Bolide de Mulsanne à la salle polyvalente
- ► Dimanche 22 & 29/03 : Élections Départementales
- ► Dimanche 29/03: Carnaval APE'M
- ► Vendredi 08/05 : Défilé du 8 mai
- ► Jeudi 14/05: Marché du terroir et vide grenier à la Base de Loisirs
- ► Samedi 06/06: Concert annuel de Musique
- ► Dimanche 07/06 : Fête de la pêche à la Douve
- ► **Dimanche 28/06 :** Fête de l'École
- ► Dimanche 05/07 : un dimanche au bord de l'eau : concerts et animations organisés par l'association du Patrimoine à la base de loisirs.

### **ETAT CIVIL**

#### **NAISSANCES:**

LEDOUX Suzanne, née le 10 octobre 2014 MARGONTIER Théo, né le 28 octobre 2014 BOUCHER Milann, né le 3 décembre 2014 BERGEOT Ambroise, née le 17 décembre 2014 CARTIER Léïa, née le 19 décembre 2014 BRIERE Sarah, née le 25 décembre 2014 BRIERE Gabriel, né le 25 décembre 2014 GRUDÉ Titouan, né le 10 janvier 2015

DOGUET Marie-Ange, SIDAD Mohammed le 10 janvier 2015

### Changement de trésorerie.

Dans le cadre d'une réorganisation des postes comptables du département décidée par le Ministre des Finances et des Comptes Publics, la Trésorerie de Ballon est supprimée depuis le 1er janvier 2015.

A compter de cette date, tous les dossiers traités par la Trésorerie de Ballon sont pris en charge par la Trésorerie de Marolles les Braults:

1. rue de Mamers · BP 29 · 72260 Marolles-les-Braults Tél.: 02 43 97 40 69 • Fax: 02 43 97 36 78

### **HORAIRES:**

Du lundi au jeudi : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 15 Vendredi : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 15 h 30

# A retenir.



#### · Horaires d'ouverture :

- Lundi, mardi, mercredi et samedi de 8 h 45 à 11 h 45
- Jeudi et vendredi de 8 h 45 à 11 h 45 et

de 14 h à 17 h 30 (sauf période de vacances scolaires)

- · Téléphone : 02 43 27 60 44
- Fax: 02 43 27 86 03
- · e-mail: accueil@mairiemontbizot.fr

Le **secrétariat de Mairie** peut vous aider dans vos démarches administratives (inscription sur listes électorales, carte grise, passeport, carte d'identité, déclaration de travaux, permis de construire...)

### **Agence Postale Communale**

Place de la mairie : 02 43 14 24 00 · Du mardi au samedi de 9 h 00 à 11 h 45

### Les urgences

Les pompiers : 18 ou 112 La gendarmerie: 17 Le SAMU: 15

Le centre anti-poison : 02 41 28 21 21

Pharmacie: 0825 12 03 04

Ce bulletin, préparé par la commission «Communication, Bulletin», est tiré à 800 ex. Directeur de la publication : Alain Besnier Mise en page, impression : Cemjika Pao - Le Mans - (06 21 52 87 05 - cemjika pao@orange.fr) - Imprimé sur papier recyclé 🕞